Mot d'accueil d'Alain Lambert, Président du Conseil général de l'Orne

Assemblée générale du Comité interprofessionnel du logement de l'Orne

Jeudi 25 juin 2009, 17 Heures, Salle d'Ecouves

Chers collègues Conseillers généraux, Monsieur le Président du CIL, Michel Renard, Madame Soubien, Madame Abraham Mesdames et Messieurs les élus, Mesdames et Messieurs,

C'est avec le plus grand plaisir que j'ai ouvert les portes de notre Conseil général à votre assemblée générale. Plus que jamais, en ces temps tourmentés, nous devons œuvrer, ensemble, tous ensemble, au développement harmonieux et équilibré de notre territoire.

Je sais votre engagement sans faille pour la promotion de l'égalité des chances devant le logement, votre dévouement envers les familles, ces femmes et hommes qui ont besoin d'écoute et d'un toit pour gagner en indépendance, en autonomie, tracer leur sillon dans l'existence, trouver dans la société, une place à leur mesure. Se loger est devenu, hélas, un parcours du combattant. Entre les loyers, les garanties, les prêts, il est naturel que chacun se sente quelquefois perdu. Vous êtes là pour les aider, les guider dans cette recherche si essentielle d'un nid, d'un refuge. Soucieux d'innover, vous avez conçu un éventail de solutions simples, claires, adaptées aux divers budgets et situations. (Locapass, mobilipass, pass foncier…).

Au cœur du système : le 1% logement, instrument premier de lutte contre l'exclusion, objet d'une vaste réforme en 2009. Réjouissons-nous de cette évolution vers la performance et la mutualisation des talents et des ressources. Sachez également que le Conseil général de l'Orne est un acteur incontournable du logement social. Nous avons fait évoluer notre politique départementale en matière d'aide à la pierre en évaluant les besoins réels de la population. Nous nous sommes concentrés

sur la rénovation et la réhabilitation du parc existant et l'utilisation optimale du patrimoine bâti pour favoriser la mixité sociale et la vitalité des centres bourgs ! Plus important encore, l'Orne, département d'équilibre veille à tisser des politiques d'aménagement du territoire cohérentes, accompagnées d'une offre de services utiles : logement des jeunes, formations d'excellence (Ecole de Kinésithérapie, d'Ergothérapie, plasturgie et bois, logistique…), des infrastructures, des soins, des transports. L'Orne doit être exemplaire, l'Orne doit être attractive, l'Orne doit être « championne ». Et nous y parviendrons en conjuguant nos efforts.

Je vous souhaite le meilleur !
Que vos échanges soient fructueux ! Cette maison est la vôtre et celle des Ornaises et des Ornais qui comptent sur nous !

Merci à tous de votre attention.